

<b>Installation de bornes de recharge électrique (vélos et voitures)</b>	Fiche n° M-3.07
	Priorité : Lot 3
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée ( / /20 ) <input type="checkbox"/>
(a) <b>Commune</b> : Bièvre	
(b) <b>Nom du village ou de l'entité</b> : Graide Station	
(c) <b>Descriptif</b> : Installation de bornes de recharge électrique pour les vélos et pour les voitures	

## Installation de bornes de recharge électrique (vélos et voitures)

### 1. Description du projet

Le projet consiste à installer des bornes de recharge électriques pour les vélos et les voitures dans la commune de Bièvre.

Au niveau des bornes électriques pour voitures, un projet d'installation de bornes semi-rapides est en cours par la Région wallonne, mais il va continuer dans les années à venir. Le BEP va placer 3 bornes, ce qui correspond à la capacité actuelle du réseau. Il sera possible de profiter de travaux sur les cabines électriques pour en rajouter d'autres plus tard. Sur le zoning notamment, il serait possible de placer 2 bornes.

Au niveau des bornes électriques pour vélo, l'idéal serait d'avoir des bornes de recharge dans tous les villages. Ce projet pourrait également être mis en place en même temps qu'un système de vélos électriques partagés. L'idée serait que quelques vélos électriques soient disponibles dans chaque village et que les citoyens puissent en bénéficier pour se rendre ailleurs dans la commune (faire des courses, rendre visite à quelqu'un, aller à la gare, ...)

L'opportunité de combiner ces deux types de bornes (vélo et voiture) sera analysée.

Le but est de favoriser les transports moins polluants et de répondre à la demande des citoyens.

### 2. Justification du projet

Lors des consultations villageoises, les citoyens ont émis le souhait de créer un vrai réseau de bornes de recharge électrique, bien réparties sur l'ensemble du territoire.

Ce projet va permettre à la commune de tendre vers l'objectif de développer une alternative à la voiture individuelle et une politique énergétique durable.

### 3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

Objectif stratégique 5	Favoriser la transition environnementale
Objectif opérationnel 5.1	En développant une mobilité alternative à la voiture individuelle avec des déplacements sécurisés
Objectif opérationnel 5.2	En mettant en place des initiatives en réponse aux enjeux énergétiques

#### Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Plan stratégique transversal (2019-2024)** : Garantir une qualité de vie à tous nos habitants, à chaque étape de leur vie, et garantir un lieu de vie agréable.